



Municipalité de Saint-Gervais

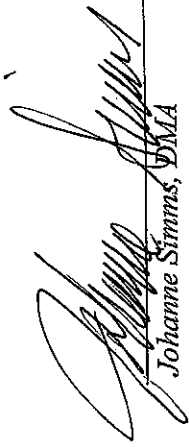
AVIS DE CONVOCATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL QUI SE TIENDRA MARDI 15 DÉCEMBRE 2020, À 19H15, PAR VISIOCONFÉRENCE

AVIS SPÉCIAL vous est, par les présentes, donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par Madame Johanne Simms, Directrice générale et secrétaire-trésorière, pour être tenue à 19h15, MARDI 15 DÉCEMBRE 2020, par visioconférence.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture de l'ordre du jour et adoption;
3. Adoption du projet de règlement no 351-20 sur les taux de taxation, les tarifs de compensation et leurs conditions de perception pour l'année 2021;
4. Appui à la demande d'autorisation déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par Ferme Vergon inc.;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée.

Donné à Saint-Gervais, ce vendredi, le 11 décembre 2020.


Johanne Simms, DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière



150, rue Principale, Saint-Gervais (QC) G0R 3C0
TÉL.: (418) 887-6116 | FAX: (418) 887-6312
info@saint-gervais.ca | www.saint-gervais.ca

DES GENS
ET DE LEUR

ENVIRONNEMENT



Municipalité de
Saint-Gervais

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE ST-GERVAIS

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 15 DÉCEMBRE 2020 À 19H15

AVIS SPÉCIAL vous est, par les présentes, donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par Madame Johanne Simms, Directrice générale et secrétaire-trésorière, pour être tenue à **19h15, MARDI 15 DÉCEMBRE 2020**, par visioconférence.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture de l'ordre du jour et adoption;
3. Adoption du projet de règlement no 351-20 sur les taux de taxation, les tarifs de compensation et leurs conditions de perception pour l'année 2021;
4. Appui à la demande d'autorisation déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par Ferme Vergon inc.;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée.

Donné à Saint-Gervais, ce vendredi, le 11 décembre 2020.

Johanne Simms, DMA

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Johanne Simms, directrice générale & secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'AVIS, ci-dessus en affichant deux exemplaires, aux endroits désignés par le Conseil, le 1^{er} jour de décembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 1^{er} jour de décembre 2020.

Johanne Simms, DMA

Directrice générale et secrétaire-trésorière



150, rue Principale, Saint-Gervais (QC) G0R 3C0
TÉL.: (418) 887-6116 | FAX: (418) 887-6312
info@saint-gervais.ca | www.saint-gervais.ca

DES GENS
ET DE LEUR

ENVIRONNEMENT

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS
150, RUE PRINCIPALE
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC)
G0R 3C0**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, M.R.C. DE BELLECHASSE, tenue le mardi 15 décembre 2020, à 19h15, à la salle municipale, 150, rue Principale, Saint-Gervais et à laquelle étaient présents en visioconférence:

M. Guillaume Vermette
Mme Diane Pouliot
Mme Sylvie Lemelin

Mme Myriam Goulet
Mme Diane Bilodeau
Mme Denise Lapierre

Tous formants quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée sous la présidence de Mme Manon Goulet, mairesse.

Assiste également à la séance en visioconférence, Mme Johanne Simms, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres du conseil constatent et mentionnent que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal, Article 153, aux membres du conseil qui ne sont pas présents pour l'ouverture de la présente séance extraordinaire.

2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture de l'ordre du jour et adoption;
3. Adoption du projet de règlement no 351-20 sur les taux de taxation, les tarifs de compensation et leurs conditions de perception pour l'année 2021;
4. Demande d'autorisation déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par la Ferme Vergon inc.;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ PAR

APPUYÉ PAR

xxxxxxx

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement.

3. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 351-20 SUR LES TAUX DE TAXATION, LES TARIFS DE COMPENSATION ET LEURS CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2021

*ATTENDU QU'*il est nécessaire d'adopter un règlement pour fixer sur les taux de taxation, les tarifs de compensation et leurs conditions de perception pour l'année 2021;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 3 novembre 2020;

ATTENDU qu'une copie du présent projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard trois jours avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR

APPUYÉ PAR

xxxxxx

ET RÉSOLU QUE d'adopter le projet de règlement 351-20 sur les taux de taxation, les tarifs de compensation et leurs conditions de perception pour l'année 2021.

Adopté unanimement.

4. DEMANDE D'AUTORISATION DÉPOSÉE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC PAR LA FERME VERGON INC

CONSIDÉRANT que la demande est conforme à la réglementation municipale,

IL EST PROPOSÉ PAR

APPUYÉ PAR

xxxxxx

ET RÉSOLU d'appuyer la demande d'autorisation déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par Ferme Vergon inc. afin de faire autoriser l'aliénation et le lotissement au moyen de l'acte de vente pour les lots suivants:

- 1- d'une partie du lot 3 197 662 du cadastre du Québec, d'une superficie d'environ sept hectares (7);
- 2- ainsi que le lot 3 197 661 et une partie des lots 3 197 662, 3 197 725 et 3 197 726 du cadastre du Québec, d'une superficie de quarante hectares et trente et un centièmes (40,31 ha);

Adopté unanimement.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assemblée.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

xxxxxxx

IL EST PROPOSÉ PAR

APPUYÉ PAR

ET RÉSOLU QUE l'assemblée soit levée à xxh.

Je soussignée, mairesse de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;

Manon Goulet,
Mairesse

Johanne Simms, DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

PROCES-VERBAUX

PROJET DE RÈGLEMENT # 351-20

PROJET RÈGLEMENT SUR LES TAUX DE TAXATION, LES TARIFS DE COMPENSATION ET LEURS CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2021

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été préalablement donné, soit à la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 3 novembre 2020.

ATTENDU QUE le projet de règlement 351-20 sur les taux de taxation, les tarifs de compensation et leurs conditions de perception pour l'année 2021 a été présenté et déposé à la séance extraordinaire du conseil du 15 décembre 2020 à 19h15.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR _____

APPUYÉ PAR _____

ET RÉSOLU QUE soit adopté le règlement 351-20 sur les taux de taxation, les tarifs de compensation et leurs conditions de perception pour l'année 2021.

Adopté unanimement

SECTION 1 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

À moins d'indication contraire, les taxes imposées sur la valeur foncière le sont sur la valeur imposable inscrite pour chacune des unités d'évaluation apparaissant au rôle d'évaluation de la Municipalité de Saint-Gervais, en vigueur pour l'année financière 2021.

À moins d'indication contraire, les tarifs de compensation sont exigés du propriétaire au nom duquel l'unité d'évaluation est inscrite au rôle d'évaluation.

SECTION 2 : TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Une taxe foncière générale pour l'ensemble de la municipalité est fixée à **0.7803** \$ pour chaque cent dollars de biens imposables.

Une taxe foncière spéciale pour l'ensemble de la municipalité est fixée à **0.0054** \$ pour chaque cent dollars de biens imposables pour le remboursement du service de la dette pour l'achat de l'autopompe (Règlement n° 255-04).

Une taxe foncière spéciale pour l'ensemble de la municipalité est fixée à **0.0036** \$ pour chaque cent dollars de biens imposables pour le remboursement de 10% du service de la dette pour la mise aux normes de l'usine de filtration de l'eau (Règlement n° 272-06).

Une taxe foncière spéciale pour l'ensemble de la municipalité est fixée à **0.0155** \$ pour chaque cent dollars de biens imposables pour le remboursement du service de la dette pour la construction du CPE (Règlement n° 300-13).

Une taxe foncière spéciale pour l'ensemble de la municipalité est fixée à **0.0253** \$ pour chaque cent dollars de biens imposables pour le remboursement du service de la dette pour l'infrastructure du développement Lapierre phase 2 (Règlement n°307-14).

Pour atteindre un taux de 0,8300 \$ /100\$

SECTION 3 : TARIFICATION DE COMPENSATION

Un tarif fixe de compensation est établi pour le service des matières résiduelles. Ce tarif est établi suivant le nombre de logements occupés par le propriétaire et/ou par le locataire et commercial.

Logements résidentiels (1 fois/sem.) : 182.00\$/année

Logements de ferme (1 fois/sem.) : 182.00\$/année

Bac supplémentaire ferme : 182.00\$/année

Chalets et maisons de villégiature : 91.00\$/année (saisonniers)

Commerces, professionnels et autres : 91.00\$/année situés à l'intérieur de sa résidence

QUE la tarification pour les commerces et édifices commerciaux est établie comme suit:

Bac roulant: 1 unité est fixé à: 182.00\$/année
2e unité et suivants: 182.00\$/année

Contenants métalliques : 1 verge cube : 2 bacs/360 litres

La tarification sera calculée à 182.00\$ par unité de bac équivalent pour le conteneur métallique.

Le tarif sera calculé selon la capacité du contenant métallique de chaque propriétaire. (Verge cube)

Le tarif pour une verge cube : 364.00\$/V.C

REMBOURSEMENT DE LA DETTE POUR LA MISE AUX NORMES DE L'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE.

Tarification : L'ensemble des secteurs desservis par l'aqueduc (Règlement : 272-06)

Tarification par unité

Taxe mise aux normes eau potable : 136.00\$/unité

REMBOURSEMENT DE LA DETTE POUR LE SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT PROMUTUEL (Règlement : 262-05)

Tarification : Aqueduc et égout

Taxe d'aqueduc et d'égout : 312.00\$/unité

*Lecture du compteur: 1.50\$/1000 gallons (1 fois/année) pour les premiers
50 000 gallons
0.3285\$/mètre cube pour les premiers 228 mètres cubes*

*1.75\$/1000 gallons (1 fois/année) pour l'excédent de
50 000 gallons et plus
0.3833\$/mètre cube pour l'excédent de 228 mètres
cubes et plus*

La lecture du compteur se fera en septembre 2021. La facturation du compteur d'eau sera ajoutée sur le compte de taxes municipales de 2022.

TAXES SERVICES AQUEDUC ET ÉGOUT

Le tarif exigé du propriétaire concerné et qui sera prélevé suivant le type d'utilisation des immeubles et ce qui vaut, à savoir :

Type d'immeuble	Aqueduc	Égout
1 Logement	189	175
1 Logement secteur 3	189	175
1 Logement secteur 4	189	175
2 Logements	283.50	262.50
3 Logements	378	350
4 Logements	472.50	437.50
5 Logements	567	525
10 Logements	1039.50	962.50
12 Logements	1228.50	1137.50
13 Logements	1323	1225
Agricole	283.50	S/A
Complexe avicole	472.50	S/A
Commerce /Professionnel	189	175
Commerce	283.50	262.50
Commerce 1 logement	283.50	262.50
Commerce 2 logements	378	350
Commerce 3 logements	472.50	437.50
Résidence personne âgée	472.50	437.50
Saisonnier	94.5	87.50

Terrain vacant par unité (raccordé): **300.00\$/année**

Lecture au compteur: 1.50\$/1000 gallons (1 fois/année) pour les premiers
50 000 gallons
0.3285\$/mètre cube pour les premiers 228 mètres cubes

1.75\$/1000 gallons (1fois/année) pour l'excédent de
50 000 gallons et plus
0.3833\$/mètre cube pour l'excédent de 228 mètres
cubes et plus

La lecture du compteur se fera en septembre 2021. La facturation du compteur d'eau sera ajoutée sur le compte de taxes municipales de 2022.

TAXES VIDANGES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Bâtiment : Un bâtiment qui n'est pas utilisé comme résidence isolée ou dont une partie n'est pas utilisée comme résidence isolée et d'où sont déversées vers l'extérieur des eaux ménagères ou des eaux usées.

Résidence isolée : Une habitation non raccordée à un réseau d'égouts autorisé par le ministère de l'Environnement en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. chap.M-15.2)

Le tarif annuel de base pour une vidange aux 4 ans pour l'occupation saisonnière et aux 2 ans pour l'occupation permanente, par "bâtiment" ou "résidence isolée" (tels que définis ci-dessous) non desservie par un réseau d'égout sanitaire autorisé par le ministère du Développement durable et de l'Environnement du Québec, exigé du propriétaire de tout immeuble imposable sur lequel on retrouve tel bâtiment ou résidence isolée et prélevée est de **103.00 \$** pour une occupation permanente et de **51.50 \$** pour une occupation saisonnière.

Toute vidange autre que celles prévues au tarif de base, sera l'objet d'un compte de taxes supplémentaires au tarif prévu au règlement de la MRC de Bellechasse concernant la gestion des boues des installations septiques.

SECTION 4 : TAXES DE SERVICES POUR IMMEUBLES RECONNUS PAR LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

QUE pour l'immeuble du 35, rue Leclerc, appartenant Centre la Barre du Jour visé par une reconnaissance de la Commission municipale du Québec.

*QUE l'immeuble sera taxé par une compensation à l'évaluation foncière selon l'article 205.1 de ladite loi au taux de **0.6000 \$/100\$** d'évaluation.*

*QU'une compensation fixe pour le service des matières résiduelles sera calculée à l'unité de bac équivalent à **182.00\$**/année. L'immeuble de 227 et 229, rue principale, est exempté de cette compensation étant donné que c'est inclus dans le coût du loyer.*

QUE la lecture du compteur :

- 1.50\$/1000 gallons (1 fois/année) pour les premiers 50 000 gallons*
- 0.3285\$/mètre cube pour les premiers 228 mètres cubes*

- 1.75\$/1000 gallons (1 fois/année) pour l'excédent de 50 000 gallons et plus*
- 0.3833\$/mètre cube pour l'excédent de 228 mètres cubes et plus*

La lecture du compteur se fera en septembre 2021. La facturation du compteur d'eau sera ajoutée sur le compte de taxes municipales de 2022.

SECTION 5 : DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

Paiement en plusieurs versements (règlement : 214-97)

Lorsque dans un compte le total des taxes et compensations à payer pour l'année financière en cours est égal ou supérieur au montant fixé par règlement du gouvernement en vertu du paragraphe 4^o de l'article 263 de la Loi sur la fiscalité municipale, le débiteur aura le choix de le payer en un versement unique ou en quatre (4) versements égaux.

Chèques retournés pour insuffisance de fonds ou dont le paiement aura été arrêté

*Des frais de **15\$** sont exigés du propriétaire concerné pour tout chèque qui nous sera retourné pour insuffisance de fonds ou dont le paiement aura été arrêté.*

Taux d'intérêt pour l'année 2021

*Les intérêts, au taux de **12%** l'an, s'appliquent pour l'année financière 2021. Les intérêts s'appliquent à chaque versement à compter de la date d'échéance de ce versement.*

SECTION 6 : DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ, _____.

*Manon Goulet,
Mairesse*

*Johanne Simms, DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière*

<i>Avis de motion :</i>	<i>3 novembre 2020</i>
<i>Projet de règlement</i>	
<i>Avis public reg 351-20 taxation 2021</i>	
<i>Adoption :</i>	
<i>Avis public promulgation</i>	

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTMAGNY**

REQUÊTE

À LA C.P.T.A.Q.

Le demandeur expose ce qui suit:

1. Le demandeur (FERME VERGON INC.) était jusqu'à tout récemment une entreprise agricole de production laitière dont les bâtiments de production et la résidence sont situés sur un site portant l'adresse 110, Rang 2 Est à Saint-Gervais-de-Bellechasse et la majeure partie des fonds de terre sur un autre site situé à environ trois cents mètres (300 m) du premier, constitué d'une part des lots 3 197 665, 3 197 666 et 3 197 709 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Bellechasse, d'une superficie de six cent trente-cinq mille sept cent trente-cinq mètres carrés et cinq dixièmes (635 735,5 m²) et d'autre part des lots 3 197 719, 3 197 720, 3 197 721, 3 197 722, 3 197 723, 3 197 724, 3 197 725, 3 197 726, 3 197 661, 3 197 662 et des lots 3 197 645, 3 197 646, 3 197 647 et 3 197 649 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Bellechasse, d'une superficie d'un million cent cinquante-cinq mille trois cent quatre-vingt-quatre mètres carrés et sept dixièmes (1 155 384,7 m²). Une copie des titres du demandeur est produite au soutien de la demande. Les immeubles du demandeur apparaissent délinéés en bleu et ceux visés par la demande en rose sur un plan également fourni au soutien de la demande.
2. Le demandeur a abandonné la production laitière pour se concentrer sur la production céréalière depuis l'été 2018 compte tenu d'une situation familiale difficile (enfant handicapé) et l'absence de relève.
3. Suite à une décision favorable rendue par la Commission le 14 janvier 2019 dans le dossier 421513, le demandeur a disposé en faveur de FERME BENOIT ET LIETTE INC. des lots 3 197 645, 3 197 646, 3 197 647 et 3 197 649 d'une superficie de quarante et un hectare et quarante-deux centièmes (41,42 ha).
4. Le demandeur est disposé à vendre à M. Steve Doiron une partie du lot 3 197 662 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Bellechasse, d'une superficie d'environ sept hectares (7 ha) constituée d'une érablière adjacente à celle du promettant-acquéreur, suivant promesse d'achat signée le 7 octobre 2020, dont copie est produite au soutien de la demande. Cette érablière d'environ mille (1000) entailles est louée à M. Steve Doiron.
5. Le demandeur est également disposé à vendre à FERME J.E.S. POULIOT INC. le lot 3 197 661 et une partie des lots 3 197 662, 3 197 725 et 3 197 726, d'une superficie de quarante hectares et trente et un centièmes (40,31 ha), adjacente à son entreprise agricole sise dans le 1^{er} Rang Est à Saint-Gervais-de-Bellechasse. Une promesse d'achat a également été signée à cet effet le 7 octobre 2020, dont copie est produite au soutien de la demande.
6. L'érablière adjacente de M. Steve Doiron est constituée des lots 3 197 658 et 3 197 657 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Bellechasse et lui permet de produire, avec l'érablière louée, 12 279 livres de sirop d'érable par année, tel qu'apparaissant au certificat de contingent délivré par la Fédération des producteurs acéricole du Québec, portant le numéro FPAQ : 19773, dont copie est produite au soutien de la demande.

7. M. Steve Doiron veut faire des travaux de valorisation sur l'érablière louée dans la mesure où il en deviendra propriétaire.
8. FERME J.E.S. POULIOT INC. est une entreprise de production laitière détenant l'immeuble contigu à celui faisant l'objet de la demande constituée notamment des lots 3 197 870, 3 197 871, 3 197 872, 3 197 873 et 6 204 525, pour les avoir acquis comme suit :
 - Acte de vente par Marcel LETELLIER et Thérèse MONTMINY à FERME M.T. LETELLIER INC. reçu devant Me René Goupil, notaire, le 25 janvier 1983 et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Bellechasse le 27 janvier 1983, sous le numéro 141 848 ;
 - Acte de vente par Jeanne d'Arc LAFLAMME reçu devant Me René Goupil, notaire, le 1^{er} avril 1982 et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Bellechasse le 8 avril 1982, sous le numéro 139 874.
 - Fusion simplifiée entre FERME J.E.S. POULIOT et FERME M. T. LETELLIER INC., suivant certificat de fusion émis par le Registraire des Entreprises du Québec en date du 1^{er} avril 2016.
9. FERME J.E.S. POULIOT INC. souhaite se porter acquéreur de l'immeuble visé pour sécuriser son approvisionnement en fourrage et respecter les normes d'épandage de lisier.

CONSIDÉRANT que la présente demande a pour objectif le morcellement en faveur de producteur agricoles et acéricoles contigus aux immeubles visés ;


CONSIDÉRANT que le morcellement demandé consoliderait l'exploitation agricole active des lots en culture et la valorisation de l'érablière actuellement louée ;

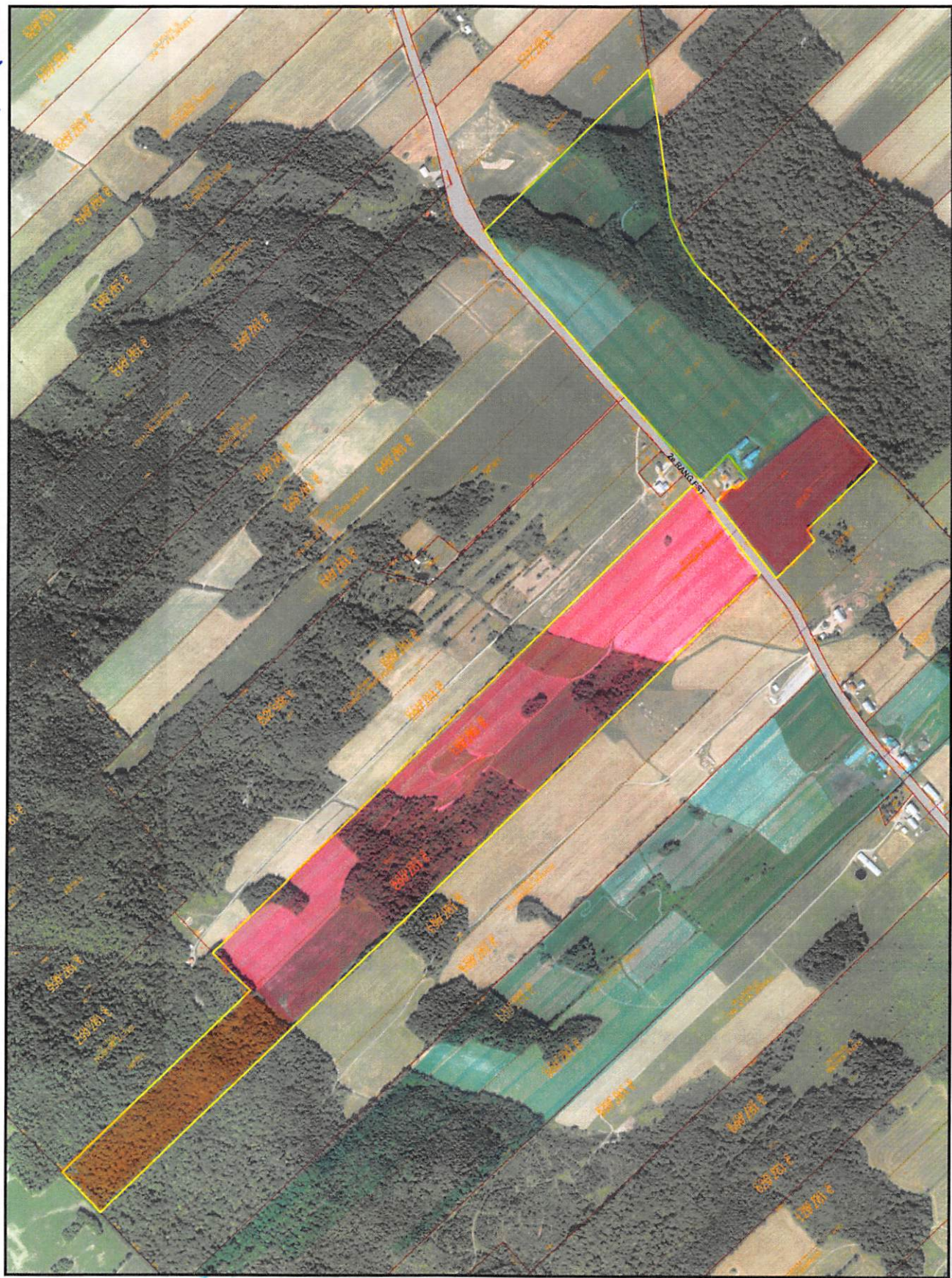
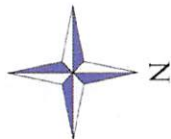
CONSIDÉRANT que le demandeur conservera des superficies suffisantes pour ses besoins ;

PLAISE DONC à la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec de faire droit à la présente demande d'**AUTORISER** l'aliénation par FERME VERGON INC. en faveur de Steve Doiron d'une partie du lot 3 197 622 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Bellechasse, étant la partie érablière d'une superficie d'environ sept hectares (7 ha) contigüe à son érablière et d'**AUTORISER** également l'aliénation en faveur de FERME J.E.S. POULIOT INC. du lot 3 197 661 et parties des lots 3 197 726, 3 197 725 et 3 197 662 d'une superficie d'environ quarante hectare et trente et un centièmes (40,31ha).

SIGNÉ À St-Gervais-de-Bellechasse, le 30 novembre 2020.

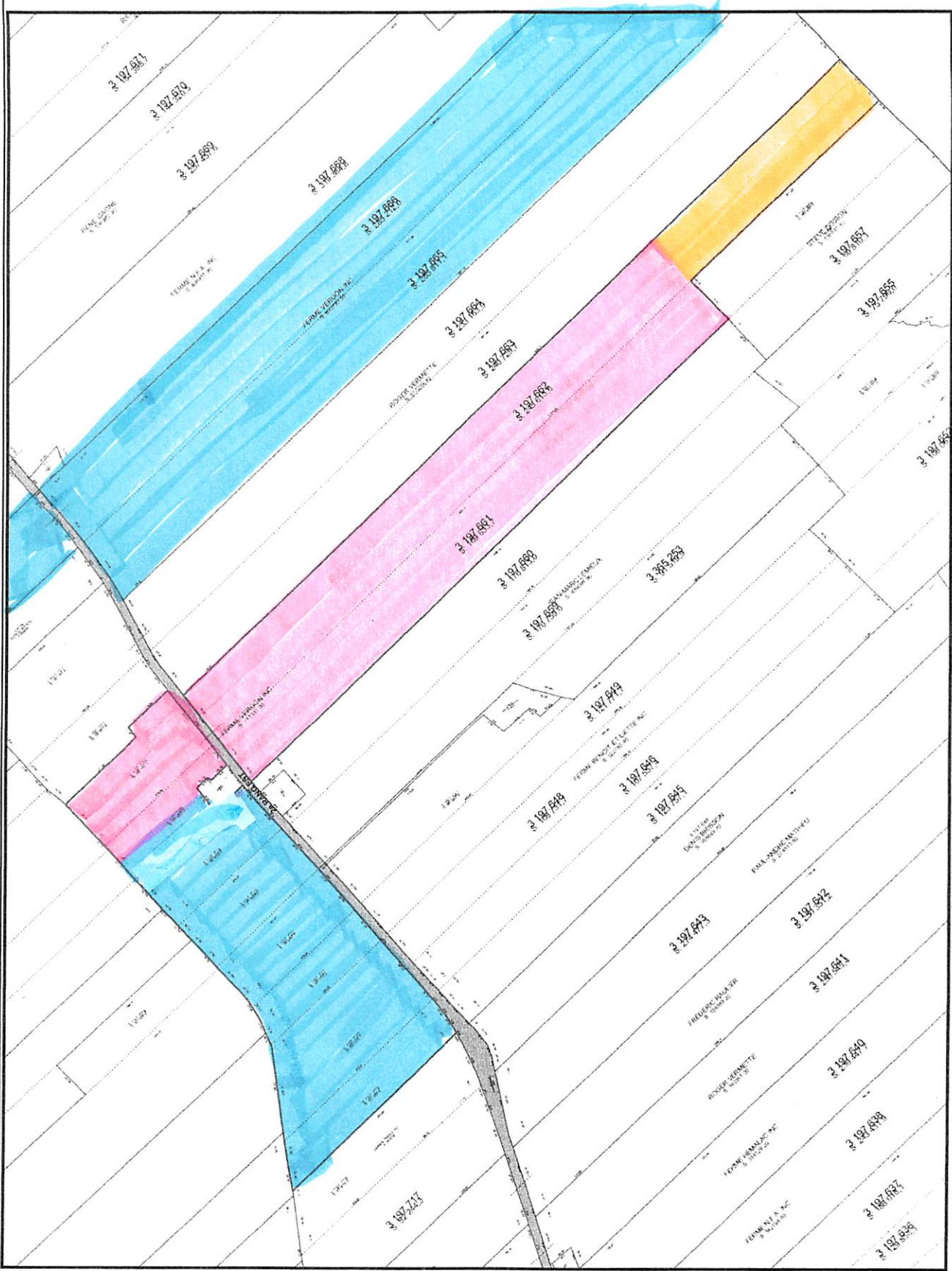
FERME VERGON INC.


Par : Roch Godbout, mandataire



GOCR_VUE

- à être vendu à Ferme J.E.S. Poulet inc.
- à être vendu à Steve Diron
- Conserve par Ferme Vergon inc.



Réservé à la Commission

NOTE : Avant de remplir ce document, veuillez consulter le guide.
Le pictogramme [®] renvoie à la partie « lexique » du guide.

PARTIE À REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

1 IDENTIFICATION

<input checked="" type="checkbox"/> Demandeur		<input type="checkbox"/> Cochez si plus d'une personne et remplissez l'annexe	
Nom et prénom en lettres moulées		Ind. rég.	Téléphone (résidence)
		4 1 8	8 8 7 6 2 1 7
Nom de la personne morale <input type="checkbox"/> Municipalité <input type="checkbox"/> MRC <input checked="" type="checkbox"/> Société/Corporation <input type="checkbox"/> Ministère <input type="checkbox"/> Organisme public		Ind. rég.	Téléphone (travail)
FERME VERGON INC.		4 1 8	8 8 2 7 0 0 4
		Poste	
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)		Ind. rég.	Téléphone (cellulaire/autre)
110, 2e Rang Est		4 1 8	9 9 9 5 4 9 7
Ville, village ou municipalité	Province	Code postal	Ind. rég.
Saint-Gervais-de-Bellechasse	Québec	G 0 R 3 C 0	4 1 8
			8 8 7 6 2 1 7
Courriel			
johannevermette65@gmail.com			
Je suis propriétaire du ou des lot(s) suivant(s) visé(s) par la demande			
Lot 3 197 662, 3 197 725, 3 197 726 et 3 197 661		Cadastre du Québec	
Lot _____		Cadastre _____	

<input type="checkbox"/> Propriétaire <input checked="" type="checkbox"/> Mandataire [®]		<input type="checkbox"/> Cochez si plus d'une personne et remplissez l'annexe	
Nom et prénom en lettres moulées		Ind. rég.	Téléphone (résidence)
GODBOUT, Roch			
Nom de la personne morale <input type="checkbox"/> Municipalité <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/> Société/Corporation <input type="checkbox"/> Ministère <input type="checkbox"/> Organisme public		Ind. rég.	Téléphone (travail)
		4 1 8	8 8 7 3 2 7 7
		Poste	
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)		Ind. rég.	Téléphone (cellulaire/autre)
145, rue Principale			
Ville, village ou municipalité	Province	Code postal	Ind. rég.
Saint-Gervais-de-Bellechasse	Québec	G 0 R 3 C 0	4 1 8
			8 8 7 3 9 3 9
Courriel			
ggnotaires@globetrotter.net			
Je suis propriétaire du ou des lot(s) suivant(s) visé(s) par la demande			
Lot _____		Cadastre _____	
Lot _____		Cadastre _____	

2 DESCRIPTION DU PROJET

2.1 Décrivez la nature du projet faisant l'objet de votre demande

Voir requête ci-jointe.

2.2 Précisez toutes les autorisations nécessaires pour la réalisation de votre projet

- Aliénation/Lotissement^o Coupe d'érables dans une érablière^o Utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture^o
 Enlèvement de sol arable^o Inclusion^o

2.3 Complétez la ou les section(s) correspondant à votre situation sinon passez au point 3

- Aliénation d'un lot ou d'un ensemble de lots^o (morcellement d'un lot ou d'un ensemble de lots, vente, achat, échange ou don d'un terrain), sauf dans les cas d'agrandissement d'une superficie actuellement utilisée à une fin autre que l'agriculture [Section A](#)
 Utilisation à une fin autre que l'agriculture^o
 Exploitation de ressources, remblais et enlèvement de sol arable^o [Section B, partie 1](#)
 Entreposage de matières résiduelles fertilisantes (MRF) [Section B, partie 2](#)
 Puits commerciaux et municipaux [Section B, partie 3](#)
 Coupe d'érables dans une érablière^o [Section C](#)

3 DESCRIPTION DES LOTS

3.1 Identification du (des) lot(s) visé(s) par la demande

Lot	Rang	Cadastre	Superficie (ha)	Municipalité
Ptie 3 197 662		du Québec	7,0000	Saint-Gervais
Ptie 3 197 726		du Québec	4,4100	Saint-Gervais
Ptie 3 197 725		du Québec	1,3400	Saint-Gervais
Lot 3 197 661		du Québec	17,0000	Saint-Gervais
Ptie 3 197 662		du Québec	17,5600	Saint-Gervais

Superficie^o visée par la demande 47,3100 hectare(s)

Superficie^o totale de la propriété 137,7000 hectare(s)

3.2 Utilisation actuelle du (des) lot(s) visé(s) par la demande (agricole ou autre qu'agricole)

<input checked="" type="checkbox"/> Utilisation agricole	Superficie ^o	<input type="checkbox"/> Utilisation autre qu'agricole ^o Veuillez spécifier	Superficie ^o
Culture/Friche	<u>33,0000</u> hectare(s)		_____ hectare(s)
Boisé sans érables	<u>7,3000</u> hectare(s)		_____ hectare(s)
Boisé avec érables	<u>7,0000</u> hectare(s)		_____ hectare(s)
Superficie totale	<u>47,3100</u> hectare(s)	Superficie totale	_____ hectare(s)

Si les lots visés comportent des bâtiments ou ouvrages, veuillez remplir le tableau 3.3.

3.3 Description des bâtiments et ouvrages existants sur le (les) lot(s) visé(s) par la demande

Lot/Rang	Bâtiments/Ouvrages existants	Date de construction	Utilisation actuelle	Date de début de l'utilisation actuelle
Immeubles vendus	AUCUN	S.O.	S.O.	S.O.
Résidu 3197725 conservé par le vendeur	Grange-étable avec rallonge vacherie			
	Entrepôt foin - Hangar			

3.4 Identification d'espaces appropriés disponibles hors de la zone agricole dans le cas d'une nouvelle utilisation à des fins autres que l'agriculture

S.O.

MISE EN GARDE : L'ouverture du dossier sera effectuée sur réception de la documentation complète. Un dossier incomplet, parce que certains documents et renseignements ont été omis, sera retourné à l'expéditeur.

4 ATTESTATION

Je déclare que les renseignements fournis au présent formulaire, ainsi qu'aux documents annexés, sont véridiques.

Nom et prénom en lettres moulées: GODBOUT, Roch

Demandeur

Propriétaire

Mandataire

Fait à St-Gervais-de-Bellechasse

Date:

2	0	2	0	1	1	2	7
A		M		J			

Signature



PARTIE À REMPLIR PAR LA MUNICIPALITÉ

Nom du demandeur: FERME VERGON INC.

5 CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

- a) Le règlement de zonage de la municipalité est-il en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement en vigueur de la MRC? Oui Non
- b) Le projet est-il conforme au règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire? Oui Non
Si non, existe-t-il un projet de règlement adopté visant à rendre le projet conforme au règlement de zonage? Oui Non
- c) Ce projet de règlement adopté fait-il l'objet d'un avis de la MRC ou de la communauté métropolitaine indiquant que la modification envisagée serait conforme au schéma d'aménagement ou, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire? Oui Non
Si oui, annexe une copie du projet de règlement adopté et l'avis de conformité de la MRC ou de la communauté métropolitaine. À défaut de fournir ces deux documents, une demande non conforme à la réglementation municipale sera irrecevable.
- d) Dans le cas seulement où la demande vise à obtenir une autorisation pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture, l'objet de la demande constitue-t-il un immeuble protégé qui génère des distances séparatrices relatives aux installations d'élevages? Oui Non
- e) Dans le cas d'une nouvelle utilisation résidentielle ou d'un agrandissement d'une utilisation résidentielle en vertu de votre règlement de lotissement en vigueur:
Indiquez la superficie minimale requise pour cette utilisation _____ mètre(s) carré(s)
Indiquez le frontage minimal requis pour cette utilisation _____ mètre(s)
- f) L'emplacement visé est-il présentement desservi par:

Un service d'aqueduc? Oui Non Date d'adoption du règlement:

	A		M		J				

Un service d'égout sanitaire? Oui Non Date d'adoption du règlement:

	A		M		J				

6 DESCRIPTION DU MILIEU ENVIRONNANT

6.1 Inventaire

Dans le cas d'une utilisation à une fin autre que l'agriculture, veuillez compléter l'inventaire de tous les bâtiments agricoles vacants ou non se situant dans un rayon de 500 mètres de l'emplacement visé par la présente demande d'autorisation. Si aucun bâtiment agricole n'est présent dans un tel rayon, veuillez indiquer la distance du bâtiment agricole le plus rapproché.

Type de bâtiment ou d'élevage	Unités animales	Distance de l'usage projeté (mètres)

6.2 Description de l'utilisation actuelle du (des) lot(s) voisin(s)

Au nord de l'emplacement visé :

Culture

Au sud de l'emplacement visé :

Culture et boisé

À l'est de l'emplacement visé :

Culture

À l'ouest de l'emplacement visé :

Culture

7 IDENTIFICATION DE L'OFFICIER MUNICIPAL

Inspecteur Greffier Secrétaire-trésorier Autre : _____

Nom et prénom en lettres moulées

TELEMSANI HARIS

Ville, village ou municipalité

SAINT-LAZARE-DE-BELLECHASSE

Ind. rég. Téléphone (travail)

4 | 1 | 8 | 8 | 8 | 3 | 3 | 3 | 4 | 7

Poste

| | | | 6 | 8 | 7

Courriel

htelemsani@mrcbellechasse.qc.ca

Ind. rég. Téléphone (cellulaire/autre)

| | | | | | | | | | | |

Date :

2	0	2	0	1	2	1	0
A		M		J			

Signature



Détachez, remplissez et envoyez une copie à la Commission sur réception du dossier.

Numéro de dossier à la municipalité : _____

Date de réception de la demande :

A	M	J	A	M	J	A	M	J	A	M	J	A	M	J	A

8 ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER À LA MUNICIPALITÉ

<input checked="" type="checkbox"/> Demandeur				<input type="checkbox"/> Cochez si plus d'une personne et remplissez l'annexe			
Nom et prénom en lettres moulées				Ind. rég.		Téléphone (résidence)	
				4 1 8		8 8 7 6 2 1 7	
Nom de la personne morale <input type="checkbox"/> Municipalité <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/> Société/Corporation <input type="checkbox"/> Ministère <input type="checkbox"/> Organisme public				Ind. rég.		Téléphone (travail)	
FERME VERGON INC.				4 1 8		9 9 9 5 4 9 7	
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)				Poste			
110, 2e Rang Est							
Ville, village ou municipalité		Province		Code postal		Ind. rég.	
Saint-Gervais-de-Bellechasse		Québec		G 0 R 3 C 0		Télécopieur	
						4 1 8 8 8 7 6 2 1 7	
Courriel							
johannevermette65@gmail.com							

<input type="checkbox"/> Propriétaire <input checked="" type="checkbox"/> Mandataire				<input type="checkbox"/> Cochez si plus d'une personne et remplissez l'annexe			
Nom et prénom en lettres moulées				Ind. rég.		Téléphone (résidence)	
GODBOUT, Roch							
Nom de la personne morale <input type="checkbox"/> Municipalité <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/> Société/Corporation <input type="checkbox"/> Ministère <input type="checkbox"/> Organisme public				Ind. rég.		Téléphone (travail)	
				4 1 8		8 8 7 3 2 7 7	
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)				Poste			
145, rue Principale							
Ville, village ou municipalité		Province		Code postal		Ind. rég.	
Saint-Gervais-de-Bellechasse		Québec		G 0 R 3 C 0		Télécopieur	
						4 1 8 8 8 7 3 9 3 9	
Courriel							
ggnotaires@globetrotter.net							

8.1 Description du projet

Suite à une reconversion de la Ferme Vergon Inc. passant d'une production laitière à une production céréalière:

Aliénation par Ferme Vergon Inc. en faveur de Steve Doiron d'une partie du lot 3 197 622 pour son usage d'érablière située sur les lots voisins.

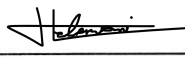
Aliénation par Ferme Vergon Inc. en faveur de la Ferme J.E.S Pouliot Inc. du lot 3 197 661 et parties des lots 3 197 726, 3 197 725 et 3 197 662.

Voir requête jointe pour plus d'informations.

8.2 Identification du (des) lot(s) visé(s) par la demande

Lot	Rang	Cadastre	Municipalité
3 197 622	2e Rang Est	Rénové - Bellechasse	Saint-Gervais
3 197 661	2e Rang Est	Rénové - Bellechasse	Saint-Gervais
Parties des lots 3 197 726	2e Rang Est	Rénové - Bellechasse	Saint-Gervais
3 197 725 et 3 197 662	2e Rang Est	Rénové - Bellechasse	Saint-Gervais

Superficie visée par la demande 47,31 hectare(s)

Nom et prénom en lettres moulées: <u>TELEMSANI HARIS</u>																																			
Fait à <u>St-Lazare-de-Bellechasse</u>		Date: <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr><tr><td style="text-align: center;">A</td><td style="text-align: center;">M</td><td style="text-align: center;">J</td><td style="text-align: center;">A</td><td style="text-align: center;">M</td><td style="text-align: center;">J</td><td style="text-align: center;">A</td><td style="text-align: center;">M</td><td style="text-align: center;">J</td><td style="text-align: center;">A</td><td style="text-align: center;">M</td><td style="text-align: center;">J</td><td style="text-align: center;">A</td><td style="text-align: center;">M</td><td style="text-align: center;">J</td><td style="text-align: center;">A</td></tr></table>																		A	M	J	A	M	J	A	M	J	A	M	J	A	M	J	A
A	M	J	A	M	J	A	M	J	A	M	J	A	M	J	A																				
Signature 																																			

L'original de l'accusé de réception est transmis au demandeur et une copie conforme est remise à la Commission.

SECTION A – ALIÉNATION D'UN LOT OU D'UN ENSEMBLE DE LOTS

(sauf dans les cas d'agrandissement d'une superficie actuellement utilisée à une fin autre que l'agriculture)

S'il y a plus d'un vendeur ou d'un acquéreur à la transaction ou dans le cas d'échanges, veuillez remplir la section A en deux exemplaires. Veuillez remplir le tableau suivant afin d'établir les principales composantes de la propriété du vendeur.

VENDEUR

Vente/Cession/Donation

Échange (Remplissez la section vendeur pour chacune des parties impliquées.)

Vend	1 ^{er} terrain	2 ^e terrain (si applicable)
Lot(s) ou partie de lot(s)/Rang(s)	3 197 661, 3 197 662, 3 197 725 et	
	3 197 726	
Superficie [®] totale (hectares)	40,31	
Superficie [®] cultivée (hectares)		
Type de culture		
Superficie [®] en friche (hectares)		
Superficie [®] boisée (hectares)		
Nombre d'entailles potentielles de l'érablière [®]		
Nombre d'entailles exploitées		
Principaux bâtiments agricoles		
Bâtiment(s) d'habitation	Année de construction	Année de construction
	Année de construction	Année de construction
Inventaire des animaux		
Quota/Contingent de production	Indiquez la quantité	Indiquez la quantité
Conserve	Partie contiguë au terrain à vendre[®]	
Lot(s) ou partie de lot(s)/Rang(s)	Lots 3 197 719, 3 197 720, 3 197 721, 3 197 722, 3 197 723, 3 197 724 et le résidu des lots 3 197 725, 3 197 726	
Superficie [®] totale (hectares)	26,82	
Superficie [®] cultivée (hectares)	18	
Type de culture	foins et céréales	
Superficie [®] en friche (hectares)		
Superficie [®] boisée (hectares)	8,8	
Nombre d'entailles potentielles de l'érablière [®]	3030	
Nombre d'entailles exploitées	3030	
Principaux bâtiments agricoles	Remise à machineries et entrepôt pour foin	
Bâtiment(s) d'habitation	S.O.	Année de construction
		Année de construction
Inventaire des animaux	S.O.	
Quota/Contingent de production	S.O.	Indiquez la quantité

Veillez remplir le tableau suivant afin d'établir les principales composantes de la propriété de l'acquéreur.

ACQUÉREUR Si différent du demandeur, indiquez les coordonnées demandées ci-dessous.

Nom et prénom en lettres moulées			Ind. rég.	Téléphone (résidence)		
Nom de la personne morale <input type="checkbox"/> Municipalité <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/> Société/Corporation <input type="checkbox"/> Ministère <input type="checkbox"/> Organisme public			Ind. rég.	Téléphone (travail)		
FERME J.E.S. POULIOT INC.			Poste			
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social) 210, 1er Rang Est			Ind. rég.	Téléphone (cellulaire/autre)		
Ville, village ou municipalité Saint-Gervais-de-Bellechasse		Province Québec	Code postal G 0 R 3 C 0		Ind. rég.	Télécopieur
Courriel susan-49@live.ca						

L'acquéreur n'est pas encore connu.

Si l'acquéreur possède une ou des propriétés en zone agricole, remplissez le tableau suivant

Possède	Partie contiguë au terrain à vendre ^o
Lot(s) ou partie de lot(s)/Rang(s)	Lots 3 197 873, 3 197 872, 3 197 871, 3 197 870 et 6 204 525
Superficie ^o totale (hectares)	
Superficie ^o cultivée (hectares)	
Type de culture	
Superficie ^o en friche (hectares)	
Superficie ^o boisée (hectares)	
Nombre d'entailles potentielles de l'érablière ^o	
Nombre d'entailles exploitées	
Principaux bâtiments agricoles	
Bâtiment(s) d'habitation	Année de construction
Inventaire des animaux	Année de construction
Quota/Contingent de production	Indiquez la quantité

Vous pouvez également soumettre un document complémentaire expliquant et justifiant le projet soumis, de même que tout autre document que vous jugez pertinent.

Veuillez remplir le tableau suivant afin d'établir les principales composantes de la propriété de l'acquéreur.

ACQUÉREUR Si différent du demandeur, indiquez les coordonnées demandées ci-dessous.

Nom et prénom en lettres moulées DOIRON, Steve	Ind. rég.	Téléphone (résidence)
Nom de la personne morale <input type="checkbox"/> Municipalité <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/> Société/Corporation <input type="checkbox"/> Ministère <input type="checkbox"/> Organisme public	Ind. rég.	Téléphone (travail)
		Poste
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social) 50, rue Tanguay	Ind. rég.	Téléphone (cellulaire/autre)
Ville, village ou municipalité Saint-Gervais-de-Bellechasse	Province Québec	Code postal G 0 R 3 C 0
Courriel ggnotaires@globetrotter.net	Ind. rég.	Télécopieur

L'acquéreur n'est pas encore connu.

Si l'acquéreur possède une ou des propriétés en zone agricole, remplissez le tableau suivant

Possède	Partie contiguë au terrain à vendre ^o
Lot(s) ou partie de lot(s)/Rang(s)	Lots 3 197 658 et 3 197 659
Superficie ^o totale (hectares)	13,8
Superficie ^o cultivée (hectares)	0
Type de culture	S.O.
Superficie ^o en friche (hectares)	
Superficie ^o boisée (hectares)	
Nombre d'entailles potentielles de l'érablière ^o	
Nombre d'entailles exploitées	
Principaux bâtiments agricoles	
Bâtiment(s) d'habitation	Année de construction
	Année de construction
Inventaire des animaux	
Quota/Contingent de production	Indiquez la quantité

Vous pouvez également soumettre un document complémentaire expliquant et justifiant le projet soumis, de même que tout autre document que vous jugez pertinent.

SECTION B – UTILISATION À UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE ●

PARTIE 1 EXPLOITATION DE RESSOURCES, REMBLAIS ET ENLÈVEMENT DE SOL ARABLE ●

- 1- Quelle utilisation voulez-vous faire: Carrière Gravière
 Sablière Remblai
 Extraction d'argile Enlèvement de sol arable
- 2- Est-ce qu'il y aura des utilisations connexes à l'exploitation demandée (exemple : concassage, bassin de lavage, recyclage de matériaux, usine de béton, etc.)?
 Non
 Oui, lesquelles:
- 3- Pour tous les sites, veuillez produire un plan ou programme de réhabilitation préparé par un agronome.
- 4- Pour tous les nouveaux sites et les agrandissements, expliquez quelles sont les recherches réalisées pour trouver un site qui minimise les impacts sur l'agriculture:
- 5- Période pour laquelle l'utilisation est demandée: sablières/gravières/carrières/extraction d'argile/remblais _____ ans.
 enlèvement de sol arable 1 an 2 ans
- 6- Indiquez le numéro de la décision antérieure s'il y a lieu:

Pour toutes les demandes visant la poursuite de travaux ou l'agrandissement d'un site ayant déjà bénéficié d'une autorisation de la Commission, les documents contenant les renseignements additionnels suivants sont requis :

- Les volumes de sol arable entassés (en mètres cube) avec la méthode de calcul.
- Les épaisseurs de sol arable remises en place sur les aires restaurées (en centimètres) avec le plan de sondage.
- Un rapport d'expertise produit par un agronome faisant état du respect des conditions de l'autorisation antérieure est requis s'il avait été prévu à la décision antérieure.

Le tableau suivant présente les pièces justificatives à produire à la Commission selon la nature de la demande.

		Sablère-gravière de plus de 4 hectares*	Sablère-gravière de 4 hectares et moins*	Remblai de plus de 2 hectares*	Remblai de 2 hectares et moins*	Carrière	Enlèvement de sol arable
1	Plan de localisation	√	√	√	√	√	√
2	Plan topographique	√		√		√	√
3	Stratigraphie	√				↓ (matériaux meubles seulement)	√
4	Description du projet		√		√		
5	Description de la couche de sol arable	√		√		√	√

* Afin d'éviter le fractionnement des demandes d'autorisation, la Commission calcule la surface du site selon la somme cumulative des surfaces autorisées ou exploitées sans égard au lot, à la propriété et au réaménagement des parcelles dont l'exploitation est terminée.

1- Plan de localisation

En plus des éléments exigés, ce plan doit indiquer la localisation et la superficie (en hectares) des éléments suivants :

- chemin d'accès;
- aires ouvertes (aires de travail et d'extraction ou de remblai);
- aires réaménagées (recouvertes de sol arable), dans le cas de la poursuite de travaux en cours;
- aires encore intactes, dans le cas de la poursuite de travaux en cours.

Pour plus de détails, veuillez consulter la partie «Exemples de plan» du guide.

2- Plan topographique

Le document doit être produit par un agronome, un arpenteur-géomètre, un ingénieur ou tout autre professionnel ayant les compétences pertinentes. Il doit comprendre les éléments suivants :

- Le niveau du terrain naturel et le profil final (coupes longitudinales et transversales);
- Le niveau des terrains voisins sur une bande de 20 mètres autour des limites du site demandé;
- La position de la nappe d'eau souterraine et la date d'observation.

3- Stratigraphie

Le document devra présenter le résultat des sondages du sol. Ces résultats permettront de caractériser le sol arable et de déterminer l'épaisseur et la nature du matériau à exploiter. Les résultats fourniront également de l'information quant aux matériaux formant le plancher de l'exploitation.

4- Description du projet

Le document fait la description du projet, en indiquant les problèmes agronomiques à corriger ou l'objectif poursuivi. Les éléments suivants devront être abordés : la finalité et la nature du réaménagement (qu'il soit agricole, forestier ou autre), la topographie, la nécessité d'aménager des pentes et des talus ainsi que la conservation du sol arable.

La présence d'un avis professionnel au dossier, pour expliquer la pertinence et la caractérisation du projet et éventuellement assurer le suivi de la décision, est recommandée.

5- Description de la couche de sol arable

Il faut décrire la couche de sol arable en place : épaisseur et pourcentage de matière organique et fournir une analyse de sol par un laboratoire accrédité.

PARTIE 2 ENTREPOSAGE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES FERTILISANTES (MRF)

1- Votre projet implique-t-il un traitement (exemple : dégrillage, chaulage)?

Non

Oui, décrivez le traitement : _____

2- Indiquez le cheptel de l'exploitant de la structure d'entreposage :

3- Indiquez les superficies cultivées par l'exploitant de la structure d'entreposage : _____ hectare(s)

4- Informations sur la structure d'entreposage des MRF :

Nouvelle structure dédiée à l'entreposage des MRF.

Structure existante, indiquez à quelle fin elle est utilisée et, le cas échéant, la date et la raison de son abandon :

Dimension et capacité de la structure : _____

Estimez le volume stocké annuellement (mètres cubes) : _____ mètres cubes/an

5- Destination des MRF :

Estimez le volume de MRF épandu sur les cultures de l'exploitant de la structure d'entreposage : _____ %

Volume de MRF épandu sur d'autres cultures : _____ %

6- Période durant laquelle l'utilisation est demandée : _____ ans

PARTIE 3 PUIITS COMMERCIAUX ET MUNICIPAUX

Veillez fournir les documents suivants :

1- Recherche de site de moindre impact sur les activités agricoles

Une carte localisant les différents travaux de recherche (par exemple : tirs sismiques, forages exploratoires) réalisés au cours de cette campagne de recherche en eau.

2- Rapport hydrogéologique

Une étude hydrogéologique indiquant les besoins en eau, la vulnérabilité de la nappe phréatique visée pour votre projet (indice DRASTIC), le type d'aquifère exploité, le rayon d'influence de l'ouvrage de captage, les aires de protection exigées en vertu de la réglementation environnementale, les superficies cultivées et bâtiments agricoles (structures d'entreposage de fumier ou de lisier) à l'intérieur des aires de protection précitées.

Le rapport hydrogéologique doit aussi faire état de l'effet du puisage sur l'utilisation des terres agricoles et des élevages compris dans l'aire d'influence.

L'étude doit aussi comprendre des analyses d'eau permettant d'évaluer la contamination pouvant être d'origine agricole de l'aquifère comme les nitrates, les nitrites et les bactéries.

SECTION C – COUPE D'ÉRABLES DANS UNE ÉRABLIÈRE ●

Type de coupe : Coupe partielle Coupe totale

Le tableau suivant présente les pièces justificatives à produire à la Commission selon le type de coupe.

		Coupe partielle (par exemple : éclaircie précommerciale, jardinage, coupe avec protection des petites tiges, etc.)	Coupe totale
1	Prescription forestière	√	
2	Diagnostic forestier		√
3	Évaluation des conséquences		√

1- Prescription forestière

La prescription forestière est signée par un ingénieur forestier et elle comprend :

- l'objectif du traitement;
- la prescription;
- les surfaces terrières initiales et résiduelles par essence et selon la classification MSCR;
- le nombre d'entailles initiales par hectare et le nombre d'entailles résiduelles.

2- Diagnostic forestier

Signé par un ingénieur forestier, il s'agit du diagnostic forestier de l'ensemble du peuplement acéricole affecté par le projet et l'objectif du traitement. Ce diagnostic doit inclure un inventaire forestier établissant la surface terrière par essence selon la classification MSCR et le nombre d'entailles par hectare.

3- Évaluation des conséquences

Signée par un ingénieur forestier, elle constitue une évaluation des conséquences de la coupe sur les peuplements acéricoles adjacents, s'il s'agit d'une coupe totale.

ANNEXE : IDENTIFICATION

1 IDENTIFICATION

<input type="checkbox"/> Demandeur <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Mandataire [®]		
Nom et prénom en lettres moulées		Ind. rég. Téléphone (résidence)
Nom de la personne morale <input type="checkbox"/> Municipalité <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/> Société/Corporation <input type="checkbox"/> Ministère <input type="checkbox"/> Organisme public		Ind. rég. Téléphone (travail)
		Poste
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)		Ind. rég. Téléphone (cellulaire/autre)
Ville, village ou municipalité	Province	Code postal
		Ind. rég. Télécopieur
Courriel		
Je suis propriétaire du ou des lot(s) suivant(s) visé(s) par la demande		
Lot _____	Cadastre _____	
Lot _____	Cadastre _____	

<input type="checkbox"/> Demandeur <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Mandataire [®]		
Nom et prénom en lettres moulées		Ind. rég. Téléphone (résidence)
Nom de la personne morale <input type="checkbox"/> Municipalité <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/> Société/Corporation <input type="checkbox"/> Ministère <input type="checkbox"/> Organisme public		Ind. rég. Téléphone (travail)
		Poste
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)		Ind. rég. Téléphone (cellulaire/autre)
Ville, village ou municipalité	Province	Code postal
		Ind. rég. Télécopieur
Courriel		
Je suis propriétaire du ou des lot(s) suivant(s) visé(s) par la demande		
Lot _____	Cadastre _____	
Lot _____	Cadastre _____	

<input type="checkbox"/> Demandeur <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Mandataire [®]		
Nom et prénom en lettres moulées		Ind. rég. Téléphone (résidence)
Nom de la personne morale <input type="checkbox"/> Municipalité <input type="checkbox"/> MRC <input type="checkbox"/> Société/Corporation <input type="checkbox"/> Ministère <input type="checkbox"/> Organisme public		Ind. rég. Téléphone (travail)
		Poste
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)		Ind. rég. Téléphone (cellulaire/autre)
Ville, village ou municipalité	Province	Code postal
		Ind. rég. Télécopieur
Courriel		
Je suis propriétaire du ou des lot(s) suivant(s) visé(s) par la demande		
Lot _____	Cadastre _____	
Lot _____	Cadastre _____	

Note : Copiez cette annexe si nécessaire.